

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3793 - MERCREDI 29 JUILLET 2020

EVACUATION SANITAIRE

Jean-Marie Michel Mokoko va être soigné à l'étranger

De source proche de sa famille, le général Jean-Marie Michel Mokoko doit quitter Brazzaville dans les toutes prochaines heures pour des soins médicaux à l'extérieur du Congo. La décision de son évacuation sanitaire à l'étranger pour des raisons humanitaires a été prise à l'issue de l'audience que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a accordée, lundi 27 juillet, aux proches de l'ancien chef d'état-major général des forces armées congolaises : « *Le président de la République n'y a vu aucune objection, en principe cela ne devrait pas tarder* », précise la même source. Condamné

à 20 ans de réclusion pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat à l'issue d'un procès public, Jean-Marie Michel Mokoko a vu sa santé se dégrader en prison au début du mois en cours alimentant toutes les rumeurs et les inquiétudes de sa famille. Depuis, il a été admis à l'hôpital militaire en même temps que se négociait son évacuation du fait entre autres de la mise en œuvre des modalités pratiques. Il semble que l'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016 se rendra non pas en France ou au Maroc comme cela était avancé auparavant mais probablement en Turquie.



ECOSYSTÈMES FORESTIERS DU BASSIN DU CONGO

Les bailleurs de fonds se mobilisent



Plus de six cent trente projets, pour un volume financier de six milliards d'euros, soit environ 4000 milliards de FCFA, ont été recensés au cours de la réunion, par visioconférence,

des principaux donateurs des fonds en faveur des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Cette première rencontre du collège des bailleurs de fonds a été

présidée par les Etats-Unis sous la facilitation de l'Allemagne. Elle a regroupé vingt-six participants ayant statué sur les projets de la période 2020-2021. **Page 4**

EDUCATION

Les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire ont commencé

Le gouvernement congolais et ses partenaires réfléchissent déjà à la rentrée scolaire 2020-2021. La question a été au centre des échanges entre le ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, et la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques De Sousa. « *La préparation et l'assurance de la réouverture des écoles, les mesures d'accompagnement socio-sanitaires et de protection de l'enfance, la continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles sont les points qui ont été au centre de nos échanges* », a déclaré la représentante de l'Unicef, à l'issue des entretiens. **Page 5**

RECONNAISSANCE

Le Cnosc rend hommage à Jacques Joachim Yhombi Opango

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a rendu hommage, à titre posthume, à l'ancien président de la République, Jacques Joachim Yhombi Opango, l'un de ses premiers présidents pour son implication dans le développement du sport national.

Quatre ans après la création du Cnosc, Jacques Joachim Yhombi Opango a assumé la présidence

de cette structure de 1968 à 1978. Il est aussi l'un des artisans de la consécration du Club athlétique renaissance aiglons à la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974. **Page 8**

COVID-19

Plus de 500 000 malades guéris en Afrique

Page 6

Éditorial
Grâce

Page 2

ÉDITORIAL

Grâce

Il ne nous revient évidemment pas de nous prononcer sur le fond du dossier qui a justifié la condamnation du général Jean-Marie Michel Mokoko à vingt années de réclusion par la justice congolaise, mais il nous appartient en revanche de souligner le geste très humain, très fraternel, que le président de la République a fait ces dernières heures en autorisant son évacuation vers l'étranger pour lui permettre de se soigner. Même si ce n'est pas dit officiellement, cette décision prise au sommet de l'Etat résonne en effet comme un acte de grâce qui répond aux demandes de nombreuses personnalités congolaises et qui envoie un signal fort à la société civile dans son ensemble.

Qu'il nous soit permis, à nous qui observons avec attention la scène nationale et qui suivons de près depuis des mois l'évolution de ce dossier éminemment délicat, qu'il nous soit donc permis de dire ou plus exactement d'écrire qu'à quelques mois de l'échéance politique majeure que sera l'élection présidentielle du début de l'année 2021, la libération de l'homme qui fut un candidat malheureux lors du scrutin de 2016 envoie un signal fort : au peuple congolais, d'abord, qui voit que l'Etat porte la plus grande attention à la protection de la vie humaine ; à la communauté internationale, ensuite, qui était submergée depuis des mois par les fausses informations circulant sur les réseaux sociaux et concernant le sort de Jean-Marie Michel Mokoko.

La décision qui a été prise lundi au Palais présidentiel confirme, s'il en était besoin, que les grands scrutins à venir se dérouleront dans le climat apaisé d'une démocratie qui se construit au fil des ans, des décennies, en franchissant un à un, comme tous les régimes fondés sur la liberté individuelle et collective, les obstacles qui se dressent inévitablement sur sa route. Elle s'inscrit dans le processus qui a permis à notre Congo de retrouver son unité au sortir des guerres civiles de la fin du siècle précédent et de résoudre, ces derniers mois, le conflit qui dévastait une partie du département du Pool. Et elle ne peut que faire avancer notre pays dans la bonne direction.

L'Histoire rendra un hommage mérité à ceux et celles qui ont œuvré dans ce sens tout au long des derniers mois. Mais dès à présent nous leur disons ici même que ce geste restera inscrit dans notre mémoire collective.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le comité PCT Djiri se dit prêt pour relever le défi

Ayant restructuré toutes ses instances intermédiaires et de base, le comité du Parti congolais du travail (PCT) du neuvième arrondissement estime être au rendez-vous, pour contribuer à la victoire écrasante de son potentiel candidat à la présidentielle de l'année prochaine.

Faisant le bilan de l'opération, le 24 juillet, la présidente du comité PCT Djiri, Antoinette Tiellé Gambia Olou, a soutenu que son arrondissement s'est bien préparé pour apporter son soutien à la bonne marche du parti, compte tenu des dispositions pratiques prises sur le terrain. Car, il ressort que le comité PCT Djiri accroît significativement son effectif, qui est passé de 415 cellules, soit 10 600 membres, à 844 cellules à ce jour, pour 15 115 membres, à l'issue de la restructuration des instances.

« Au regard du nombre croissant des effectifs et des cellules, le comité PCT Djiri prévoit la création de 86 sections. A cet effectif, il faudrait ajouter 900 futurs membres qui évolueront dans les secrétariats des sections. Ce qui nous donne un effectif global de 16 657 membres », a précisé Antoinette Tiellé Gambia Olou.

Pour elle, le cap franchi à l'issue de cette campagne de renouvelle-



Antoinette Tiellé Gambia Olou clôturant la campagne Photo Adiac

ment des instances et d'adhésion est une avancée significative dans la vie du parti dans cet arrondissement. C'est aussi, selon elle, une manière de poser les jalons d'un vrai dynamisme, dont l'objectif fondamental est de chercher à garantir une victoire écrasante au futur candidat du PCT, notamment Denis Sassou N'Guesso que les militants appellent de tous

leurs vœux à se représenter. Clôturant la campagne de restructuration des instances, Antoinette Tiellé Gambia Olou a profité pour établir le bilan à mi-parcours des actions du chef de l'Etat à ce jour. Un bilan que la présidente du comité PCT Djiri estime positif, pour lequel elle appelle les Congolais à soutenir le chef de l'Etat.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le MCELV appelle les partis du centre au calme

Divisé depuis un moment autour de l'élection de Luc Adamo Matéta au poste de coordonnateur général des partis du centre, le bureau politique du parti « Les Modernistes du Congo-Ecologie les verts » (MCELV) a publié, le 27 juillet, une déclaration dans laquelle il invite tout le monde au dépassement afin de demeurer unis.

Le bureau politique du parti « Les Modernistes du Congo-Ecologie les verts », a affirmé que le centre, deuxième force politique, selon lui, n'est pas un espace de désordre et de querelles intestines. « Il nous a été donné de relever que depuis un certain temps, un climat délétère prévaut au sein des partis du centre au sujet de la coordination générale. Le MCELV s'inscrit en faux contre une démarche d'un centre nébuleux, divisé et éparé. Le centre n'est plus à fragiliser par des discordances inutiles », a indi-

qué le président de cette formation politique, Sung Adoux Bossembo. Pour ce faire, le MCELV a exhorté les responsables des partis du centre à l'humilité, la sagesse, au sens de responsabilité et au dépassement de soi, afin de garantir un climat d'apaisement capable de rendre plus fort l'espace centriste. Aussi, il les a appelés à réinstaurer le climat de confiance, de convivialité au sein du cartel, basé sur l'amour, la solidarité, le partage, la tolérance, la justice et le vivre-ensemble.

« Le MCELV est conscient que l'unité

tant prônée par le centre ne peut nullement être réalisée sans doter notre espace politique d'un cadre organisationnel consensuel, par la mise en place d'une grande coordination générale des partis du centre, qui sera l'émanation de toutes les tendances et groupements du centre », a précisé Sung Adoux Bossembo.

Par ailleurs, le bureau politique du MCELV a appelé tous les acteurs politiques du centre à convoquer une concertation politique interne afin de mettre en place un cadre organisationnel fédérateur, regroupant toutes les sensibilités, question de rendre l'espace centriste plus soudé que jamais à l'orée de l'élection présidentielle de 2021 qui pointe à l'horizon.

F.O.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BRAZZAVILLE

La carte touristique disponible pour la diversification de l'économie

Le document, mettant en valeur les zones touristiques de la capitale et ses environs, a été officiellement présenté aux membres du gouvernement, directement concernés, le 28 juillet.

« Il est important que le tourisme, qui est un levier de diversification de l'économie de notre pays, comme le prévoit le Plan national de développement 2018-2022, soit doté d'un tel support », a indiqué la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, recevant un exemplaire de la carte touristique de Brazzaville, des mains du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou. « Il n'y a pas de tourisme sans culture, il n'y a pas de tourisme sans territoire », a déclaré ce dernier, justifiant la présence de ses collègues ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, ministre en charge de la Décentralisation, Charles Nganfoumo, à cette cérémonie.

Selon le directeur de l'institut géographique national ayant produit la carte, Etienne Paka, celle-ci est la première d'une série qui en comptera d'autres dans le cadre d'un projet portant sur les zones touristiques du Congo.

Cette carte qui comporte 15 000 objets géographiques n'est pas définitive. Elle sera régulièrement mise à jour à partir d'une base de données et des géodatabases actualisables dans



Les membres du gouvernement lors de la présentation de la carte touristique de Brazzaville

le cadre d'un système d'information conçu à cet effet, a précisé ce dernier. Le format papier de ladite carte se décline en deux versions : murale et pliable, tandis que la version numérique est en cours de finalisation. La carte touristique de Brazzaville est éditée à l'échelle 1: 25000. Pour des raisons de commodité cartographique, c'est-à-dire, visibilité, exhaustivité et cohérence, 54 sites touristiques et 59 sites administratifs et services ont été cartographiés. Plusieurs couches spatiales, lignes et surfaces, entre autres, ont été digitalisées à partir de l'orthophotographie de la capitale par la photographie aérienne préalablement géoréférencée. Ces couches concernent notamment la voirie, le réseau hydrographique, les espaces verts, les bâtiments administratifs, les hôtels, les sites culturels, les sites historiques etc. Les différentes couches réalisées ont été soumises à un contrôle qualité, avant d'être représentées par une sémiologie graphique spécifique. En rappel, dans le cadre du Plan national de développement, le gouvernement a défini une politique de valorisation de son potentiel touristique, afin que ce secteur puisse participer à hauteur de 10% du PIB.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Conseil supérieur du tourisme valide des projets de texte

Ouverte le 28 juillet à Brazzaville par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, en présence du conseiller du chef de l'État en charge de la Culture, art et tourisme, Lydie Pongault, cette session extraordinaire du Conseil supérieur du tourisme (CST) a pour objectif d'examiner et de valider des projets de texte sur le tourisme.

Créé en 1982, le CST est un organe consultatif, chargé d'émettre des avis sur les réformes qui doivent être entreprises pour le développement du tourisme au plan institutionnel. La présente session extraordinaire intervient six mois après la session de relance de ce conseil, tenue le 15 janvier 2020, soit après vingt-cinq ans d'hibernation.

En effet, depuis quelques années, le gouvernement de la République s'est engagé dans la phase de diversification et de relance de son économie à travers des secteurs hors pétrole. C'est d'ailleurs, ce qu'a rappelé la ministre du Tourisme et de l'Environnement dans son mot d'ouverture. Le plan national de développement (PND) 2018-2022 élaboré par le gouvernement de la République sous l'impulsion du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, a placé le tourisme au rang de secteur prioritaire de diversification de l'économie nationale, au même titre que l'agriculture et l'industrie. Ainsi donc, pour la mise en œuvre de ce plan, le secteur du tourisme s'est inspiré essentiellement de la Stratégie nationale du développement durable du tourisme élaboré par le gouvernement congolais avec l'appui des partenaires comme le Programme

des Nations unies pour le développement et l'Organisation mondiale du tourisme. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été réalisées et se poursuivent à ce jour.

Faire du Congo une destination de référence en Afrique

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a saisi l'occasion au cours de cette cérémonie d'ouverture du CST, pour rappeler la politique du gouvernement en matière de tourisme. « Notre vision de la politique nationale de développement du tourisme est de faire du Congo une destination de référence en Afrique. Il s'agit donc d'accroître et de diversifier l'offre touristique et de promouvoir la destination Congo-Brazzaville sous le label "Green-Congo" en se basant sur la valorisation de l'écotourisme dans les aires protégées qui représentent 13% de la couverture végétale du Congo. Pour assurer cette promotion, nous avons mis en œuvre depuis un certain temps plusieurs outils de promotion tels que les sites internet et les réseaux sociaux, ainsi que la diffusion des spots télévisuels avec le concours du secteur privé. »

Ajoutant, par ailleurs, que l'une des stratégies entreprises par le



Les participants à la session posant avec la ministre du Tourisme et de l'Environnement (crédit photo/Adiac)

gouvernement consiste à doter ce secteur d'un arsenal juridique qui, désormais, répondra aux attentes et exigences d'un tourisme au standard international.

Pour ce faire, une forte restructuration de l'administration nationale du tourisme est en cours. Celle-ci s'est dotée depuis le 10 mars 2020 de trois nouvelles lois, à savoir : la loi n°8-2020 du 10 mars 2020 portant création du Guichet unique du tourisme ; la loi n°9-2020 portant transformation de l'Office de promotion de l'industrie touristique en un

établissement public à caractère industriel et commercial, et la loi n°10-2020 portant création de la Société congolaise d'ingénierie touristique, qui viennent renforcer cette administration.

Arlette Soudan-Nonault a rappelé aux acteurs concernés que la dynamisation du cadre juridique et institutionnel du secteur du tourisme est une condition sine qua non s'ils veulent disposer d'outils efficaces de mise en œuvre de leur politique nationale de développement du tourisme.

Pour la ministre, le tourisme étant

un secteur transversal, la tenue de cette session extraordinaire est une réelle opportunité d'échange car elle permet la mise en place d'un cadre permanent de concertation public-privé longtemps souhaité, afin de doter ce secteur de mécanismes et d'outils adaptés aux enjeux de développement actuels. Ce qui les rapprochera d'un développement harmonieux de l'économie du tourisme en République du Congo.

Notons que la clôture de cette session extraordinaire interviendra ce 29 juillet à Brazzaville.

Bruno Okokana

BASSIN DU CONGO

Mobilisation des bailleurs de fonds en faveur d'investissements verts

Les principaux donateurs avec à leur tête l'Allemagne et les États-Unis se sont réunis récemment en visioconférence, en vue d'harmoniser leurs points de vue sur les financements et les activités de conservation retenues dans l'agenda 2020-2021. Plus de 630 projets ont déjà été recensés pour un volume financier de 6 milliards d'euros.

La facilitation du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), la grande plate-forme de gestion des écosystèmes forestiers de la sous-région, est assurée par la Fédération d'Allemagne pour la période 2020-2021.

La première réunion du collège des bailleurs du PFBC, sous la facilitation allemande, a été présidée par les États-Unis en leur qualité de leader du collège des donateurs. Celle-ci a réuni vingt-six participants représentant la quasi-totalité des membres de ce collège.

Au cours de leurs échanges, les participants ont procédé à la cartographie des bailleurs de fonds et mis en œuvre un processus permettant une meilleure compréhension des activités en cours pour l'efficacité des interventions, la division du travail, la coordination et les synergies.

À cet effet, un appel a été lancé à chaque représentant de désigner un point focal auprès du trésor américain qui faciliterait la collecte de données pour encodage dans la plateforme.



En effet, la mobilisation des donateurs pour la conservation des réserves naturelles du Bassin du Congo intervient dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus marqué par la rareté des ressources financières. La plate-forme PFBC reçoit de plus

en plus de demandes de partenaires pour soutenir le système des aires protégées en Afrique centrale en raison de l'impact de Covid-19. « Une action conjointe est nécessaire pour éviter l'effondrement des parcs, avec des conséquences potentiellement irréversibles sur

Le massif forestier du Bassin du Congo DR les communautés et la faune », souligne le collège des bailleurs de fonds, ajoutant que la facilitation allemande est en train de discuter d'un fonds d'urgence pour amortir les impacts de Covid-19 sur les zones protégées.

Les participants ont, en outre, dé-

cidé de poursuivre le dialogue avec la Chine pour l'impliquer davantage dans le processus de gestion durable des ressources forestières. Ils se sont engagés à influencer le dialogue au plus haut niveau politique et surtout pendant les grandes rencontres internationales prévues cette année. Un axe du lobby politique va se concentrer sur la durabilité et un autre axe planchera sur le cadre de financement. Un appel a même été lancé pour une réunion des bailleurs exclusivement dédiée au dialogue avec la Chine.

Enfin, les partenaires au développement entendent travailler en étroite collaboration avec les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Commission des forêts d'Afrique centrale.

La prochaine étape consistera à clarifier les rôles de ces entités communautaires dans la mise en œuvre des programmes de protection et de conservation des écosystèmes forestiers.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

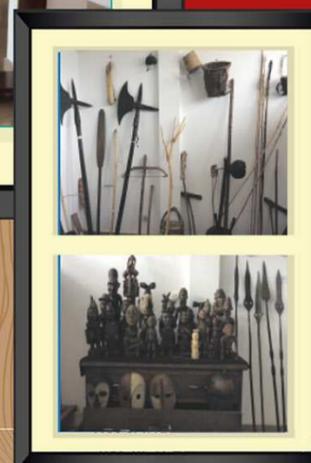
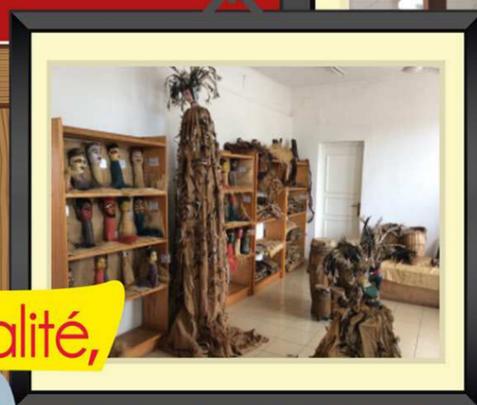
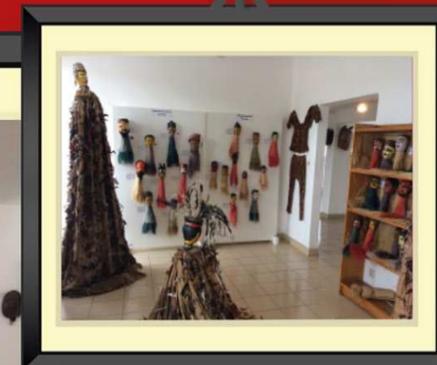
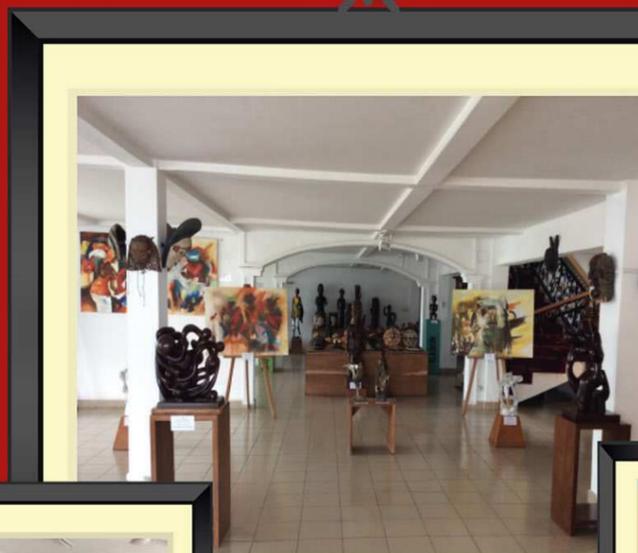
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

EDUCATION

Le gouvernement et ses partenaires réfléchissent sur la rentrée scolaire

La préparation et l'assurance de la réouverture des écoles fait partie des axes qui bénéficieront d'un financement du Partenariat mondial pour l'éducation, a expliqué la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques De Sousa, après avoir présenté au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le programme d'appui y relatif.

La requête relative au financement accéléré de la riposte à la Covid-19, visant à soutenir le secteur de l'éducation au Congo vient d'être approuvée par le Partenariat mondial pour l'éducation, pour un montant de 7 millions de dollars.

« La préparation et l'assurance de la réouverture des écoles, les mesures d'accompagnement socio-sanitaires et de protection de l'enfance, la continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles sont les domaines d'intervention concernés », a expliqué la représentante de l'Unicef, le 27 juillet à Brazzaville, en présence de sa collègue de l'Unesco et du représentant du Haut-commissariat pour les réfugiés, impliqués dans le projet.

Pour la diplomate onusienne, malgré le contexte difficile lié à la pandémie de Covid-19, il faut tout faire pour que l'éducation qui est un droit fonda-



Les différents partenaires impliqués dans le partenariat éducatif/Adiac

mental pour les enfants soit toujours assurée. C'est d'ailleurs dans l'objectif d'assurer

la continuité pédagogique et éviter le décrochage scolaire que le gouvernement avait

mis en place la politique de « l'école à domicile » pendant le confinement.

« La préparation et l'assurance de la réouverture des écoles, les mesures d'accompagnement socio-sanitaires et de protection de l'enfance, a continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles sont les domaines d'intervention concernés »

Le 2 juin, exceptionnellement, les élèves en classe d'examen avaient repris le chemin de l'école. Après environ six semaines de cours, les examens d'Etat, session 2020, ont débuté. 83 489 candidats ont présenté le baccalauréat général et 12 284 pour le Certificat d'études primaires et élémentaires. Le Brevet d'études du premier cycle est, quant à lui, prévu le 4 août.

En septembre prochain, les élèves n'ayant pas totalisé la moyenne de passage sur les deux trimestres feront une session de rattrapage pour des raisons d'équité. Ce qui, selon le ministre Anatole Collinet Makosso, lui permettra de connaître, de façon définitive, les statistiques d'admission en classes supérieures ou de reprises, avant la prochaine rentrée scolaire, à laquelle le gouvernement et ses partenaires pensent déjà.

Rominique Makaya

COVID-19

Des kits de protection offerts au comité technique

La Croix-Rouge congolaise a remis, le 28 juillet, des kits de protection au comité technique chargé de la lutte contre le coronavirus.

Le don est composé de deux mille cinq cents masques et cinquante lunettes de protection ainsi que des combinaisons.

Le 2e vice-président en charge de la coopération à la Croix-Rouge congolaise, Gabriel Mayinga, a expliqué à cette occasion que le don s'inscrit dans le cadre de la participation du Mouvement Croix-Rouge à la riposte contre la Covid-19.

La Fédération internationale de la Croix-Rouge, poursuit-il, avait lancé un appel qui lui a permis de bénéficier de plus de vingt-sept millions Francs CFA, soit 500.000 dollars destinés à l'acquisition des kits de protection.

Selon lui, le don a été offert par la Fondation Coca-Cola au mouvement Croix-Rouge. Le Congo n'est pas le seul pays bénéficiaire d'Afrique, car il existe un partenariat entre la Croix-Rouge au niveau international et la fondation Coca-Cola. « Le don que vous recevez, ici, fait partie d'une grande donation qui se poursuivra également



Le premier vice-président de la Croix-rouge congolaise remettant le don dans les branches locales des différents départements du pays. Il permettra au personnel soignant de se protéger contre la maladie », a-t-il dit.

Le don a été réceptionné par la 2e vice-présidente du Comité technique chargée de la lutte contre la pandémie de Covid-19, le professeur agrégé, Henriette Poaty. Elle a félicité l'initiative de la fondation Coca-Cola par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et de Brasco. Elle a assuré que le don offert

sera remis à la présidente du comité en faveur des centres de prise en charge de différents patients. Il sera utilisé à bon escient dans le cadre de l'application des mesures d'hygiène édictées par le gouvernement. Notons que le secrétaire général de Brasco, Yves Makaya, avait remis un échantillon de kits à la Croix-Rouge congolaise qui, à son tour, l'a transmis au comité technique de la lutte contre le coronavirus.

Lydie Gisèle Oko

AFRIQUE CENTRALE

La réforme institutionnelle au cœur du sommet des chefs d'Etat

Le président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Ali Bongo Ondimba, a convoqué, le 30 juillet, la 17e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC consacrée à la réforme institutionnelle de l'organisation sous-régionale.

Au cours de leurs travaux, les chefs d'Etat vont examiner et valider le rapport des travaux des ministres et procéder à la désignation des nouveaux responsables de la commission, notamment le président, le vice-président et les cinq commissaires. Le sommet a été précédé d'une réunion de la commission consultative et d'un conseil des ministres des Etats membres. La réforme institutionnelle de la CEEAC a été ordonnée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, réunis à N'Djamena, en 2015. La conférence avait approuvé la proposition faite par le secrétariat général « d'initier une réforme profonde de la CEEAC ». A cette occasion, les chefs d'Etat avaient alors décidé de confier le pilotage du dossier à leur pair, le président Ali Bongo Ondimba.

L'objectif fondamental poursuivi par la réforme est d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la CEEAC dans le but de réaliser un saut qualitatif majeur dans la gouvernance de l'organisation, en vue d'en faire une Communauté économique régionale viable et forte, dotée d'un exécutif à l'architecture rénovée. La réforme vise aussi à contribuer à accélérer le processus de la rationalisation des Communautés économiques régionales en Afrique centrale, notamment la CEEAC, la Cémac et la Cigril, en lien avec la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, matérialisée par le lancement du processus de rationalisation.

Il s'agit pour les initiateurs d'intégrer dans un cadre juridique et institutionnel unique et harmonisé, toutes les composantes du processus de l'intégration régionale au sein de la CEEAC, à savoir l'intégration économique et commerciale, politique, stabilité sociale, paix et sécurité.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Appui à la recherche de thérapies de médecine traditionnelle de l'OMS et des CDC

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies ont lancé un Comité consultatif d'experts chargé de soutenir et d'apporter des conseils scientifiques indépendants aux pays sur la sécurité, l'efficacité et la qualité des thérapies de médecine traditionnelle, face à la Covid-19, a-t-on appris.

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshido Moeti, a expliqué l'intérêt croissant pour la médecine traditionnelle en tant que traitement potentiel contre la Covid-19 en Afrique. «*Au moment où le monde se lance à la recherche de traitements et de vaccins contre le virus, la recherche sur les médecines traditionnelles et orthodoxes en tant que thérapie potentielle de la Covid-19 doit être fondée sur la science, et ce jour marque une étape importante dans le soutien de ces efforts*», a-t-elle déclaré.

L'intérêt pour la médecine traditionnelle en tant que traitement potentiel contre la Covid-19 est croissant en Afrique, mais la recherche des thérapies potentielles doit être fondée sur la science. Le Comité régional d'experts sur la médecine traditionnelle de la Covid-19 va appuyer les pays dans un effort de collaboration pour mener des essais cliniques de médicaments traditionnels en conformité avec les normes internationales, a-t-on appris.

Des compétences continentales avérées

Il regroupera les compétences continentales, accélérant ainsi le rythme et élevant les normes de la recherche, en particulier la recherche clinique sur les nouvelles thérapies issues des médecines traditionnelles contre la Covid-19. Il sera chargé notamment de surveiller la conduite des essais cliniques et de renforcer la capacité des chercheurs. Ce qui permettra également de faciliter l'enregistrement des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle jugés sûrs et efficaces. Le recours à une médecine traditionnelle de qualité peut faciliter la fourniture de soins de santé, en particulier dans les zones rurales éloignées où les systèmes de soins de santé conventionnels sont limités. Ce qui peut bénéficier à une grande partie de la population car elle est la principale, voire la seule source de soins de santé pour environ 80 % des personnes en Afrique.

La longue histoire de la médecine traditionnelle en Afrique

L'Afrique a une longue histoire de médecine traditionnelle et de praticiens, qui jouent un rôle im-

portant dans la prestation de soins aux populations. Les médecines traditionnelles, complémentaires et alternatives, présentent de nombreux avantages, estime l'OMS. Plusieurs pays et institutions du continent africain ont proposé des thérapies traditionnelles pour la Covid-19 en Afrique. «*Des essais cliniques rigoureux pour évaluer la sécurité et l'efficacité seront essentiels, comme c'est le cas dans d'autres domaines de la médecine*», a souligné le directeur des CDC pour l'Afrique et envoyé spécial de l'OMS pour la Covid-19, Dr John Nkengasong. Des efforts de recherche de thérapies traditionnelles pour la Covid-19 sont en cours dans plusieurs pays, dont la Guinée équatoriale, Madagascar, le Nigeria et l'Ouganda, selon le Dr Kasilo.

Une pharmacopée traditionnelle importante

Leurs résultats devraient être publiés et annoncés par les pays après la finalisation des recherches. L'Afrique dispose d'une pharmacopée avérée, avec plus de 89 médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle dans

14 pays pour lesquels l'OMS a soutenu la recherche et le développement conduisant à leur autorisation de mise sur le marché, a-t-elle indiqué. Une quarantaine de ces médicaments figurent sur les listes nationales de médicaments essentiels et font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints de maladies comprenant les infections liées au VIH, le diabète, la drépanocytose et l'hypertension, à l'instar du «Niprisan» au Nigeria et du «Faca» au Burkina Faso, tous deux contre la drépanocytose, ainsi que de l'«Hépatosor» un sirop utilisé contre l'hépatite virale (A,B,C, D et E) au Cameroun.

Les avantages économiques de la médecine traditionnelle en Afrique

La stratégie régionale sur la médecine traditionnelle en Afrique est ancrée dans des principes de complémentarité et fondée sur l'intégration de la médecine traditionnelle dans les systèmes nationaux de santé, explique l'OMS. Cette médecine traditionnelle présente plusieurs bénéfices dont la diversité, la flexibilité, la disponibilité,

des prix abordables, l'acceptation générale par les communautés africaines et le coût comparativement faible par rapport aux médicaments modernes. «*Il ne fait aucun doute que les thérapies traditionnelles et complémentaires, dont la sécurité, l'efficacité et la qualité ont été démontrées, vont contribuer à atteindre les objectifs de la couverture sanitaire universelle*», selon le Dr Kasilo. Ajoutant : «*La fabrication et la commercialisation à grande échelle des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle, qui impliquent la culture des plantes médicinales ainsi que les processus de récolte et de post-récolte, présentent des avantages en termes de développement socio-économique*».

Un développement socio-économique qui pourrait à son tour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable, ODD3 sur l'amélioration de la santé et du bien-être ; des ODD 1 et 2, sur la réduction de la pauvreté et de la faim ; ainsi que de l'ODD 4 sur l'éducation de qualité des communautés locales ciblées.

Noël Ndong

Le PNUD exhorte les gouvernements des pays en développement à soutenir les familles pauvres

Dans le souci d'attirer l'attention des dirigeants et gouvernements issus des pays en voie de développement à multiplier les stratégies pour renforcer leurs revenus ainsi que leurs moyens de subsistance, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a publié, le 27 juillet, un rapport sur la question.

L'appel du PNUD est destiné à encourager les Etats à mettre sur pied des programmes d'aide à l'endroit des familles pauvres pendant cette période cruciale de la pandémie.

Selon le document, l'adoption immédiate d'un revenu minimum provisoire pour les personnes les plus pauvres pourrait ralentir la flambée actuelle des cas de la Covid-19 et permettra à environ trois milliards de personnes de rester chez elles pendant la pandémie. «*Environ cent quatre-vingt-dix-neuf milliards de dollars par mois pourraient fournir un revenu minimum garanti pendant six mois aux deux milliards de personnes vivant en dessous ou juste au-dessus du seuil de la pauvreté dans cent trente-deux pays en développement. Ainsi, il est urgent d'adopter cette mesure réalisable dans un contexte où la pandémie se propage désormais à un rythme de plus d'environ un million de nouveaux cas par semaine, en particulier dans les pays en développement. D'autant plus, dans ces pays, sept travailleurs sur dix vivent grâce aux marchés informels et ne peuvent pas gagner d'argent s'ils restent chez eux*», précise le PNUD, en ajoutant que les travailleurs informels, à faible revenu, les femmes et les jeunes, les réfugiés, les migrants et les personnes handicapées sont ceux qui sont les plus durement touchés par cette crise. Ils constituent une grande partie du nombre considérable de personnes non couvertes par les programmes d'assurance sociale.

Rester chez soi sans revenu, l'un des problèmes qui enfreignent aux mesures de lutte contre la pandémie

Evaluant les effets socio-économiques de la Covid-19 dans plus de soixante pays au cours de ces derniers mois, l'expertise du PNUD montre que les travailleurs qui ne bénéficient pas d'une protection sociale ne peuvent pas rester chez eux sans revenu. Pour ce faire, il leur faut un revenu minimum provisoire. Ce-

lui-ci leur donnerait les moyens d'acheter de la nourriture et de payer les frais de santé et d'éducation. Cette stratégie est financièrement réalisable. Car, un revenu minimum provisoire pour six mois ne coûterait que 12% de la réponse financière totale engagée contre la Covid-19 prévue pour 2020, ce qui équivaldrait au tiers de la dette extérieure des pays en développement pour cette année.

«*Ce moment historique sans précédent exige des mesures sociales et économiques nécessaires. L'introduction d'un revenu minimum provisoire pour les plus pauvres est devenue une option envisageable. Cela aurait pu sembler impossible il y a quelques mois à peine*», a déclaré l'administrateur du PNUD, Achim Steiner, en insistant sur le fait que les plans de sauvetage et de relance ne peuvent pas se concentrer uniquement sur les grands marchés et les grandes entreprises. Un revenu minimum provisoire pourrait permettre aux gouvernements de fournir aux personnes confinées une sécurité financière, de réinjecter de l'argent dans les économies locales pour aider les petites entreprises à survivre et de ralentir la propagation dévastatrice de la Covid-19.

Par ailleurs, un revenu minimum provisoire n'est cependant pas une solution miracle aux difficultés économiques que cette pandémie a engendrées. La protection des emplois, l'élargissement du soutien aux micro, petites et moyennes entreprises et l'utilisation de solutions numériques pour identifier les personnes exclues et les atteindre sont autant de mesures que les pays peuvent prendre.

Affecter les fonds de cette année destinés au remboursement de leur dette au paiement des revenus provisoires

Pour l'institution onusienne, les pays pourraient aussi parmi d'autres solutions réaffecter les fonds de cette année destinés au remboursement de leur dette au paiement d'un revenu minimum provisoire. Car, se-

lon les données officielles, les économies en développement et émergentes dépenseront trois millions de dollars pour payer leur dette cette année. Ainsi, un blocage total de la dette de tous les pays en développement, comme le demandait le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, permettrait aux pays de réaffecter provisoirement ces fonds aux mesures d'urgence pour lutter contre les effets de la crise de la Covid-19.

Comparativement à d'autres Etats, plusieurs pays ont déjà pris des mesures pour introduire des revenus minimums provisoires. Par exemple, le gouvernement du Togo a distribué plus de dix-neuf millions de dollars d'aide financière mensuelle à plus de 12 % de la population, grâce à son programme de transferts monétaires, principalement aux femmes qui travaillent dans le secteur informel. L'Espagne a aussi récemment approuvé un budget mensuel de deux cent cinquante millions d'euros pour compléter les revenus de huit cent cinquante familles vulnérables et de deux millions de personnes jusqu'à un seuil minimum. Déplorant le fait qu'avec les effets négatifs de la pandémie, le développement humain mondial pourra baisser cette année, le PNUD a reconnu dans son rapport que la pandémie de la Covid-19 a exacerbé les inégalités mondiales et nationales existantes et a créé de nouvelles disparités qui frappent le plus durement les personnes les plus vulnérables. Avec jusqu'à cent millions de personnes supplémentaires plongées dans l'extrême pauvreté en 2020, un milliard d'enfants touchés par des fermetures d'écoles, un chômage record et la perte de moyens de subsistance.

Notons que le PNUD est le chef de file socioéconomique du système des Nations unies pour le relèvement à la suite de la Covid-19 et met en œuvre des stratégies de relance économique et sociale dans les pays du monde entier.

Rock Ngassackys

500 000 cas de guérison en Afrique

Le continent compte 506 825 patients guéris de la Covid-19, soit un taux de guérison de 58,89% et 2,11% de létalité, selon les statistiques du 28 juillet.

Malgré des rémunérations pas trop conséquentes, l'insuffisance et l'obsolescence des équipements, les équipes médicales africaines font feu de tout bois pour combattre le nouveau coronavirus. Toutefois, l'Organisation mondiale de la santé se dit toujours préoccupée par l'accélération de la pandémie de Covid-19 sur le continent, qui avait jusqu'à présent été relativement épargné.

En effet, outre les patients guéris, l'Afrique compte au total 860 537 cas confirmés et 18 176 décès, tandis que le nombre de malades encore hospitalisés s'élève à 335 536.

En Afrique centrale, le Cameroun prend la tête du classement avec 17 110 cas, 391 décès, 14 539 guérisons. Le Kenya est le plus affecté par la pandémie de coronavirus en Afrique de l'Est, comptant ainsi 17 975 cas, 285 décès, 7 833 guérisons. Le tableau reste aussi sombre au Nigeria (Afrique de l'ouest) avec 41 180 cas, 860 décès, 18 203 guérisons. En Afrique australe, l'Afrique du Sud reste le pays le plus touché du continent avec 452 529 cas, 7 067 décès et, 274 925 guérisons.

L'Egypte, pays d'Afrique du nord, est le deuxième pays du continent qui enregistre plus de cas après l'Afrique du sud. Ce pays affiche 92 482 cas, 4 652 décès et 34 838 guérisons.

Josiane Mambou Loukoul

FOOTBALL

Rénover les stades avant la reprise des compétitions

La Confédération africaine de football (CAF) a, dans une note du 26 juillet, invité les différentes fédérations à mettre à niveau, en cette période de Covid-19, les stades et autres installations sportives avant la reprise des compétitions.

Cette mesure vise à redonner vie à ces structures qui sont jusqu'à présent privées d'activités sportives. Cela permettrait aux dirigeants sportifs de faciliter le retour des acteurs du football africain. « La CAF recommande que cette période d'interruption soit utilisée pour améliorer les stades et autres installations pour les matchs dans vos sites respectifs et dans la mesure du possible », précise la note.

Pour les prochains matchs des éliminatoires de la Coupe du monde Fifa 2022, il ne sera plus possible de disputer des rencontres dans des enceintes qui tombent en « ruines ». Avec des toilettes et salles de conférences inacceptables, avertit la plus haute instance du football africain. Si les stades ne sont pas mis aux normes, une délocalisation des matchs est envisagée.

La CAF pense que lorsqu'un stade d'un pays ne remplit pas les conditions requises, son équipe nationale ou ses clubs peuvent être tenus de jouer leurs matchs dans le stade agréé d'un autre



Une vue du stade de la Concorde de Kintélé/Adiac

pays.

Par conséquent, la CAF a d'ores et déjà mis sur pied une commission d'inspection des stades qui abriteront les matchs des qualifications pour Qatar 2022. Elle est notamment composée d'anciens internationaux. On peut citer Diomansy Kamara, Patrick Mbooma, Nouredine Naybet, Khalilou Fadiga, Daniel Amokachi ou encore Herita Ilunga.

C'est d'ailleurs dans cette dynamique que Gianni Infantino

promeut son plan basé sur la dotation de l'Afrique de stades « top class ». « Nous élaborons une proposition visant à mobiliser un milliard USD pour construire au moins un stade de haut niveau dans chacun des pays des cinquante-quatre associations membres de la Fifa et de la CAF », disait-il lors d'une intervention.

En République du Congo, cette demande de la CAF arrive à point nommé et constitue un véritable

rappel puisque le mythique stade Alphonse-Massamba-Débat était menacé de fermeture à cause des mauvaises conditions de ses vestiaires. La Fédération congolaise de football (Fecofot) avait ainsi initié quelques travaux d'urgence afin de permettre à cette structure d'accueillir le match Congo-eSwatini qui était prévu en mars dernier. « Le stade Alphonse-Massamba-Débat est dans le viseur de la CAF. Ses vestiaires posent problème

et on ne peut pas jouer des matches internationaux dans ces conditions », déclarait Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fecofot, après une visite des lieux, le 9 février dernier.

« Nous sommes en train de vouloir prendre une décision fédérale pour que le stade ne soit pas fermé au mois de mars. Nous allons faire en sorte qu'on mette le nécessaire, et au gouvernement de faire le reste, comme les placards et autres travaux. Les travaux à réaliser consistent à refaire le carrelage, la climatisation. En plus il n'y a pas de toilettes... », avait-il ajouté.

Mais avec l'arrivée de la pandémie à coronavirus (Covid-19), tout a chamboulé car ce stade est resté fermé. A cet effet, cette note de la CAF sonne comme une cloche de fin de récréation pour les dirigeants sportif congolais. Au cas où rien n'est fait, les prochains matchs concernant le Congo risquent d'être transférés au stade de la Concorde de Kintélé ou dans d'autres stades du pays.

Rude Ngoma



AGETIP-BENIN S.A.

Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de 700.000.000 FCFA
RCCM : RB/COT/07B 189 - Numéro IFU : 3200700018618
Agence Certifiée ISO 9001 : 2015 / Certificat N° 0085150-00

AVIS DE VENTE D'UNE PARCELLE D'ENVIRON 1 HA À FIDJROSSÈ (COTONOU)

L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin (AGETIP-BENIN S.A.), dans le cadre de ses activités, met en vente une parcelle sécurisée avec Titre Foncier à Fidjrossè (Cotonou) en République du Bénin.

Ils'agit d'un immeuble urbain non bâti, de forme quadrangulaire sis au quartier Fiyégnon 1, lieudit Fidjrossè-Plage dans le 12ème Arrondissement de Cotonou, d'une superficie de quatre-vingt dix-neuf ares quatre-vingt dix-neuf centiares (99 a 99 ca), soit 1 ha environ.

La parcelle concernée est proche (3 minutes en voiture) de l'Aéroport International Cardinal Bemadin GANTIN de Cotonou et est située au bord d'une route bitumée (la Route des Pêches). Elle se trouve en face des belles plages de la localité. La qualité de l'environnement (quasi absence de pollution) et la beauté du paysage (plantation de cocotiers, proximité de la plage, etc.) caractérisent cette parcelle. Elle est contiguë à des architectures tradi-modernes aux lignes épurées et harmonieuses, du projet Chinois de construction de villas « Golden Key ».

Le présent avis de vente s'adresse à toute personne physique ou morale désirant acquérir au Bénin une parcelle bien située, pour y réaliser en toute tranquillité des infrastructures à des fins personnelles, administratives, industrielles, commerciales ou touristiques (infrastructures hôtelières, représentations diplomatiques, supermarchés, aires de jeux ou de courses aux chevaux, aires de regroupement ou de stockage des marchandises par des groupements professionnels ou des Chambres de Commerce et d'Industrie de pays amis de la République du Bénin, etc.).

Les manifestations d'intérêt devront être accompagnées d'une garantie d'offre, remboursable ou déductible du prix de vente, présentée sous forme d'un chèque certifié, libellé au nom de AGETIP BENIN S.A. pour le montant correspondant à un pour cent (1%) de la valeur de l'offre et déposées à l'adresse ci-après: Siège de l'AGETIP-BENIN S.A. (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin), téléphone (+229) 98 00 08 98 - Cotonou, Hall d'Accueil au Rez-de-Chaussée, au plus tard le mardi 11 août 2020 à 10 heures précises (heure locale - GMT+ 1).

Les personnes intéressées peuvent obtenir gratuitement un dossier complet comportant le présent avis, le plan de situation géographique, une copie du titre foncier n° 12 388 du livre foncier de Cotonou, le rapport d'évaluation dudit immeuble par l'expert et le modèle de la lettre de proposition d'offre.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter l'Unité de Gestion du Patrimoine Foncier (UGPF) de l'AGETIP-BENIN S.A., au téléphone (+229) 98 00 08 98 ou au siège de l'Agence sis au Lot 1181 «XC» Cadjèhoun 2 - 01 BP 413 Cotonou, E-mail : immobilier@agetip-benin.com ou agetipbeninsa@yahoo.fr, tous les jours ouvrables de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Vous pouvez également Consulter le site web de l'AGETIP-BENIN S.A. : www.agetip-benin.com

« AGETIP-BENIN S.A., un Pont vers le Développement ».

Le Président-Directeur Général de l'AGETIP-BENIN S.A.

RAYMOND ADEKAMBI

re de l'Association des Agences Africaines d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AFRICATIP)
djèhoun 2 - 01 BP 413 RP Cotonou - Bénin - (229) 98 00 13 05 - Fax : (229) 21 30 72 01
@agetip-benin.com / agetipbeninsa@yahoo.fr - site web : www.agetip-benin.com

HOMMAGE

Le Cnosc se souvient de Jacques Joachim Yhombi Opango

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a rendu hommage à l'un de ses premiers présidents pour son implication dans le développement du sport national.

Le Cnosc a été créé en 1964 et reconnu par le Comité international olympique la même année. Quatre ans après sa création, Jacques Joachim Yhombi Opango assumait les fonctions de président de cette structure pendant une décennie (1968-1978). Il a été président de l'Etoile du Congo de 1962 à 1970. L'histoire retiendra que c'est lui qui avait eu la merveilleuse idée de recruter en 1964 Jean Michel Mbono « le Sorcier » en provenance du club ponténégrin de Dragon. Il quitte l'Etoile du Congo en 1970 pour devenir la même année le président fondateur de l'Interclub. Jacques Joachim Yhombi Opango est aussi l'un des arti-

sans de la consécration du Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974. Selon le Cnosc, c'est encore lui qui avait matérialisé l'idée de renforcer en 1974 le Cara par des joueurs d'autres clubs. Le Cara reste jusqu'à présent le seul club congolais à avoir remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions, l'actuelle Ligue africaine des champions. En dehors du football, l'ancien président de la République a été 3e vice-président de la Fédération congolaise de Basketball de 1963 à 1965. Le Cnosc précise d'ailleurs qu'en 1973 il est l'initiateur de la candidature du Congo pour accueil-



lir le tournoi international du Conseil international du sport militaire (Cism).

Jeune enfant de troupe en 1956, Jacques Joachim Yhombi Opango a participé aux Jeux scolaires et universitaires de l'Afrique équatoriale française (AEF) à Yaoundé au Cameroun, en athlétisme, basketball et volleyball, a commenté le Cnosc.

Ancien président de la République (1977-1979) et ancien Premier ministre (1993-1996), le général Jacques Yoachim Yhombi Opango est décédé le 30 mars à l'âge de 81 ans en étant l'une des victimes du coronavirus.

James Golden Eloué

INTERVIEW

Bradley Mazikou : « Je reste un défenseur : j'aime les duels et les un-contre-un »

Le latéral gauche de 24 ans revient sur sa première saison en Bulgarie, conclue par une qualification en Ligue Europa.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Bradley, félicitations pour cette belle fin de saison, synonyme de qualification au tour préliminaire de la Ligue Europa. Une grande première pour toi, qui arrive de National 1.

Bradley Mazikou (B.M) : Merci. Je suis venu au CSKA, qui est grand de Bulgarie, pour ça. C'était l'un des objectifs fixés par la direction. On aurait aimé accompagner cette qualification par une victoire en Coupe, mais on a raté notre finale. C'est le football.

LDB : Avec un peu de recul, est-ce que cette qualification atténue la frustration de la défaite en finale de la Coupe de Bulgarie ?

B.M : Pas tout à fait, non. Gagner une Coupe, c'est concret, c'est un trophée, une ligne sur le palmarès. Pour le club, pour les supporters et pour nous, les joueurs, c'était important d'aller au bout.

LDB : A titre individuel, avec 31 matches joués, dont 25 en championnat. Cela correspond à tes attentes en signant ici ?

B.M : Je suis arrivé sur la pointe des pieds, en provenance de National 1 dans ce championnat bulgare qui est de bon niveau. Pour autant, je ne m'étais pas fixé de limite et je crois avoir donné satisfaction à mon club : malgré mon arrivée tardive (ndlr : au moment de sa signature, le 20 août, six journées s'étaient déjà disputées), j'ai réussi à faire mon trou dans l'équipe et à apporter ma pierre à l'édifice.



Pour sa première saison, Bradley Mazikou présente un bilan positif: seule la défaite en finale de la Coupe vient ternir le tableau (LAP.bg)

LDB : Comment as-tu appréhendé la différence de niveau entre le passage du National 1 (3e division française) à la Efbet League (1re division bulgare) ?

B.M : En arrivant, j'ai été surpris par l'intensité des entraînements et des matches. C'était bien au-dessus de ce que j'avais connu à Cholet et Dunkerque. Je n'ai fait aucun complexe et je me suis mis au travail pour me mettre au niveau et poursuivre

ma progression.

L.D.B : Tu totalises cette saison deux passes décisives, un chiffre qui ne reflète pas forcément ton caractère offensif, très attiré vers le camp adverse.

B.M : Je suis un latéral plutôt offensif, mais je reste un défenseur : j'aime les duels, les un-contre-un.

L.D.B : Au CSKA, vous jouez à quatre derrière, tu as parfois évolué dans des défenses

à cinq à Cholet ou à Dunkerque. Quel est le schéma qui te sied le plus ?

B.M : A Cholet, on jouait surtout à quatre, mais j'ai parfois joué comme piston à Dunkerque. Les deux systèmes me plaisent : même si le système à cinq permet de se projeter davantage, jouer à quatre ne me freine pas pour autant. Après, tout est question d'équilibre.

L.D.B : Comment communiquez-vous dans le vestiaire et

sur le terrain ?

B.M : Il y a beaucoup d'étrangers au club, des Brésiliens, des Portugais, mais aussi des Anglophones et des Francophones. Nous avons un traducteur et on parle en anglais.

L.D.B : Dans le championnat bulgare, tu as affronté et fais connaissance avec plusieurs Diables rouges...

B.M : Oui, j'ai fait connaissance de Gaïus Makouta, avec qui je parle de temps en temps. Avec Mavis Tchibota aussi. Dylan Bahamboula vit aussi à Sofia, donc nous nous sommes vus. B.M : J'ai au moins eu l'occasion de parler avec Dominique Malonga.

L.D.B : Quel est le programme de reprise du CSKA ?

B.M : Je viens de rentrer (ndlr : jeudi 17 juillet) en Bulgarie, après une dizaine de jours de vacances. La saison 2020-2021 débute en août (ndlr : première journée le 8 août contre le CSKA 1948), nous allons donc nous préparer normalement. Ici, les matches se déroulent à huis clos.

L.D.B : L'intérêt de certains clubs, comme l'ESTAC, a été évoqué. Est-ce crédible ?

B.M : Je reste concentré sur la reprise du championnat. Le reste, ce sont des rumeurs, c'est le football. Une chose est sûre : je suis bien au CSKA et je n'en partirais que pour un projet sportif supérieur.

Propos recueillis par Camille Delourme

FOOTBALL

Kebano buteur pour Fulham en barrage aller pour la Premier League



Neeskens Kebano en artificier de Fulham sur balle arrêtée/DR

Neeskens Kebano est littéralement l'homme de la fin de saison à Fulham. Le club londonien a fait un premier pas pour son retour en Premier League (D1 anglaise), avec la victoire de deux buts à zéro en déplacement face à Cardiff City, le lundi 27 juillet, en match aller de barrage pour l'accession à l'élite du football anglais.

Et l'ancien joueur de Genk a inscrit le deuxième but de son équipe dans le temps additionnel de la deuxième période sur une somptueuse balle

arrêtée. C'est son quatrième but en trois rencontres jouées dont trois réalisations sur coup franc dont il est le seul à en détenir le secret. Le milieu offensif international congolais explose en cette fin de saison à Fulham. Il a passé des moments difficiles dans ce club.

Au terme de ce match favorable pour lui et son club, Neeskens Kebano a réagi sur réseaux sociaux par rapport à multiples messages d'encouragement. « Merci à tous pour

vos messages ! Nous avons eu un excellent esprit d'équipe et je suis très heureux d'avoir marqué une fois de plus dans le mille. On se retrouve le jeudi », a-t-il écrit. En fait, le match retour de ce barrage se joue le jeudi 30 juillet à Londres. Et Fulham est naturellement favori pour l'emporter et revenir en Premier League la saison prochaine, à moins d'une hécatombe sur sa propre pelouse.

Martin Enyimo

UNIKIN

Le recteur décide d'une programmation progressive des enseignements

Selon le Pr Daniel Ngoma ya Nzuzi, les enseignements devront commencer par les classes terminales et les promotions à faibles effectifs.

Dans un communiqué du 27 juillet sur la reprise des enseignements au sein de l'Université de Kinshasa (Unikin), le recteur de cette institution, le Pr Daniel Ngoma ya Nzuzi, publie un calendrier qui s'appuie sur les instructions du ministre chargé de ce secteur, Thomas Luhaka. Pour le Pr Daniel Ngoma, la programmation des enseignements à l'Unikin sera faite progressivement par voie d'affichage par les doyens des facultés. Il note, par ailleurs, que ces dits enseignements devront commencer par les classes terminales et les promotions à faibles effectifs.

Selon ce calendrier, les travaux d'assainissement et de désinfection du bâtiment administratif, des bâtiments facultaires, auditoriums et autres étaient prévus à partir du 27 juillet. A partir du 3 août, le tableau prévoit la reprise des activités administratives et académiques, autres que les enseignements. Et la reprise des enseignements est prévue pour le 10 août.

Lucien Dianzenza



Un fournisseur unique pour votre bureau









Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz





Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À

DUBAI







POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE: Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net



RÉPUBLIQUE DU CONGO



UNION EUROPÉENNE



**APPEL A PROPOSITIONS n°Europe Aid/169735/ID/ACT/CG
Pour le renforcement de la Société Civile pour l'Observation Indépendante (OI) non
mandatée et du système de l'OI des forêts en général, en République du Congo**

La République du Congo, représentée par le Ministère en charge du Plan, Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (FED), lance un appel à propositions pour renforcer les pratiques de surveillance des acteurs et des activités du secteur forestier par la société civile et de promouvoir la transparence au sein de ce secteur en République du Congo, financé par le Programme d'appui à la gouvernance forestière.

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à l'adresse suivante :

Direction Générale du Partenariat au Développement
Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale,
des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande
s/c Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Croisement rue Duplex-rue de la Libération de Paris
Quartier Blanche Gomes - BP 2149, Brazzaville
République du Congo

et sur les sites Internet suivants:

- <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1595498484075&do=publi.welcome&searchtype=R&S&apply=N&orderbyad=Desc&nbPubliList=15&aofr=169735&orderby=upd&userlanguage=fr>
- https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

La date limite de remise des propositions complètes est fixée le **27/10/2020 à 16h30** (heure locale).

NÉCROLOGIE

L'Eglise Cité de Bethel et la famille Badimu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père et époux, pasteur Abraham Badimu Wanzabi, survenu le jeudi 16 juillet 2020 à 5H30, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 168, rue Kouyou Ouenzé (arrêt PSP Ouenzé Mandzandza).

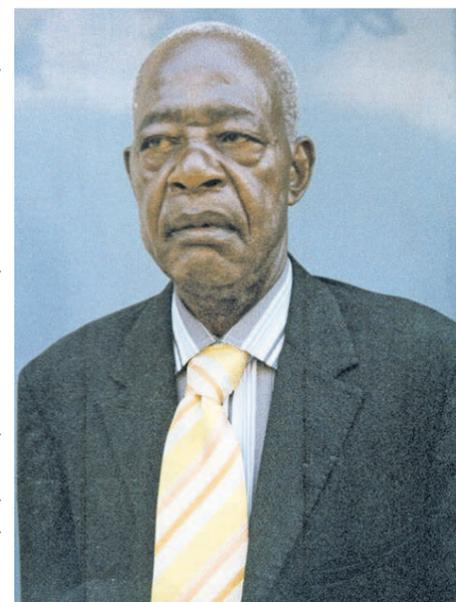
L'inhumation a lieu ce mercredi 29 juillet à Brazzaville.



Jules César Ollébi, agent des Dépêches de Brazzaville, Herbin Ngnoly, Judit Ngnoly, Gérar Oba, Roseline Ngnoly, Ornela Ngnoly, la famille Abongo Akango Albertine ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, grand-père Joseph Ngnoly, survenu le 24 juillet 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tien au n°58, rue Dahomey à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Koukoka Jacqueline, Dibantsa Edouard et enfants ont le regret d'annoncer à tous les amis, parents et enfants le décès tragique de Dibantsa Massengo Félicien, survenu le 27 juillet 2020 au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au n°20, avenue Gamaba à Mfilou. Merci de prier pour le repos de son âme.



REMERCIEMENTS

La Famille Bombete remercie du fond du coeur tous les parents, amis et connaissances pour l'assistance, le soutien et la présence réconfortante dont elle a fait l'objet lors de la disparition de leur fils, frère, oncle, père, grand-père et mari Gabriel Bombete «Gaby» décédé à Paris le 25 Mai 2020.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

ASSISTANCE

Béatrice Lomeya fait un don au centre pédiatrique de Kimbondo

La Fondation pédiatrique de Kimbondo, centre d'hébergement des orphelins et enfants vulnérables situé dans la commune de Mont-Ngafula, a reçu dernièrement la visite de réconfort de la ministre d'État du Genre, Famille et Enfant, Béatrice Lomeya.

En tant que mère, Beatrice Lomeya ne s'est pas rendue mains vides à l'orphelinat. Dans sa gibecière, elle a apporté des vivres constitués de riz, huile, savons, biscuits, bonbons et boissons sucrées et autres produits. Tenant compte de la pandémie de covid-19, Beatrice Lomeya a offert aussi aux responsables de ce centre des kits de lavement des mains, des cartons de savon, de gels hydroalcooliques ainsi que des masques de protection.

La ministre du Genre, Famille et Enfant a salué les bonnes conditions de prise en charge des enfants où aucun cas de covid-19 n'a été enregistré. Elle a, par ailleurs, insisté sur l'importance de respecter et de faire appliquer les gestes barrières au sein de l'orphelinat, à savoir le port de masque, l'usage du gel hydroalcoolique et le lavage régulier des mains avec du savon pour se protéger contre cette terrible maladie.

Satisfaits de ce geste de générosité, les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude à la ministre qui a pensé à eux dans cette période difficile.

Blandine Lusimana



Béatrice Lomeya remettant symboliquement un dispositif du lavage des mains DR

PROCÈS 100 JOURS

L'état de santé de Vital Kamerhe devient préoccupant

D'après son avocat principal, Me Kabengele, la santé de son client qui développe actuellement une insuffisance respiratoire, ne s'accommode pas avec les conditions de son incarcération.



L'information largement relayée ces derniers temps dans les réseaux sociaux faisant état de l'évacuation du leader de l'Union pour la nation congolaise (UNC) vers une formation médicale de la place a été démentie par son principal avocat. Me Jean Marie Kabengela, qui s'est exprimé là-dessus le week-end dernier devant la presse, a rejeté ce qui avait tout l'air d'une vile rumeur. « Contrairement à ce qui se raconte, Vital Kamerhe n'est pas à ce jour transféré dans un hôpital. Il est toujours à Makala », a-t-il indiqué tout en reconnaissant la mauvaise passe que traverse son client dont la santé ne cesse de se détériorer.

A ce sujet, ce membre du

collectif de défense de Vital Kamerhe a déclaré que ce dernier éprouve des difficultés respiratoires prononcées en raison des conditions de son incarcération. « Vital Kamerhe a toujours été malade et suivi par des médecins. Son état de santé ne s'accommode pas avec l'état où il est placé », a révélé Me Kabengele. C'est justement en raison de cette situation devenue préoccupante que la défense du prévenu avait sollicité sa mise en liberté provisoire en vue de son transfert éventuel dans une clinique spécialisée. Examiné le lundi 27 juillet, cette énième demande de mise en liberté en faveur de Vital Kamerhe a, une nouvelle fois, été rejetée au grand désen-

chantement de sa défense qui a vite crié à un acharnement politique. Les magistrats d'appel sur lesquels reposaient les espoirs des avocats après les déboires subis au premier degré se sont alignés sur la position des premiers juges. Cependant, Me Jean-Marie Kabengela a tenu à rassurer l'opinion sur le fait que lui et ses collègues ne vont pas baisser les bras et qu'ils envisagent d'aller en appel au niveau de la Cour de cassation contre ce rejet.

Pour rappel, le procès en appel du président de l'Union pour la nation congolaise a été renvoyé au 7 août prochain. L'ancien président de l'Assemblée nationale a été condamné à 20 ans des travaux forcés pour détournement des deniers publics dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours du chef de l'État, dans son volet construction des maisons préfabriquées.

Alain Diasso

COUR DES COMPTES

Une mise à jour jugée indispensable

La juridiction spécialisée en matière de finances publiques a accumulé un retard historique préjudiciable. A ce sujet, un communiqué de l'Observatoire de la dépense publique (Odep) vient de saisir officiellement le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, pour corriger cette faiblesse.

Le communiqué rendu public, le lundi 27 juillet, invite le président de la République à « mettre en œuvre effectivement la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour des comptes ». Il s'agit d'une institution supérieure de contrôle des finances publiques de la RDC. Sa mission est « d'effectuer, de manière indépendante, un contrôle à posteriori des finances de l'État et de ses démembrements ». Cela concerne la régularité des opérations exécutées par l'ordonnateur et le comptable public en matière de recettes, de dépenses et de trésorerie retracées dans la comptabilité du pouvoir central.

De ce fait, elle s'avère être un instrument indispensable pour l'amélioration de la gouvernance financière et du respect des principes de reddition des comptes dans le pays. Depuis l'installation de la première Cour des comptes dans les années 1963, la loi n'a pas connu de changements majeurs, malgré les changements des régimes et lois fondamentales du pays. Cette institution a continué à fonctionner sous la Constitution

de Luluabourg en 1964 et même bien au-delà, sous le règne des présidents Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila.

« Mettre en œuvre effectivement la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour des comptes ».

Pour l'Odep, il est impérieux que l'actuel président de la République s'assure du fonctionnement d'une Cour des comptes « complètement installée et stable ». Actuellement, la Cour des comptes est régie par la loi organique N0 18/024 du 13 novembre 2018 portant compo-

sition, organisation et fonctionnement de cette institution. Si une certaine opinion n'hésite à présenter les changements majeurs repris par la nouvelle loi comme une innovation, il s'avère malheureusement que la législation dite « innovante » n'a jamais connu un début d'application. D'ailleurs, il n'existe pas à ce jour un règlement intérieur propre à cette institution, ou encore un Conseil supérieur de la Cour des comptes.

Laurent Essolomwa

« Contrairement à ce qui se raconte, Vital Kamerhe n'est pas à ce jour transféré dans un hôpital. Il est toujours à Makala »

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

CULPAC

Joséphine Lisika lance son programme de salubrité publique à Kinshasa

Promue à la dignité d'ambassadrice et servante pour la paix du Culpac, Joséphine Lisika Eseko a démarré sa campagne d'actions humanitaires pour la salubrité dans les communes de Ngiri-Ngiri, Selembao, Bumbu et Kasavubu.

L'ambassadrice et servante universelle pour la paix du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), Joséphine Lisika Eseko, a, au cours d'une cérémonie sobre et solennelle le samedi 25 juillet à la maison communale de Ngiri-Ngiri, à Kinshasa, lancé officiellement sa campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'actions humanitaires dans l'optique de la salubrité publique. Il est question de soutenir l'initiative « Kin Bopeto » du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, en harmonie avec la vision du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi.

Dans son mot de circonstance, Joséphine Lisika Eseko s'est dite heureuse de se mettre finalement à la tâche qu'elle s'est assignée. Elle a remercié le gouverneur Gentiny Ngobila pour avoir autorisé sa rencontre avec les autorités municipales de la commune de Ngiri-Ngiri qui ont facilité la réalisation de son programme de sensibilisation pour la salubrité publique. « Comme recommander par le Culpac, ma mission est humanitaire et apolitique pour promouvoir et renforcer la paix ainsi que la salubrité publique en soutenant à la base la vision du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, pour Kin Bopeto, appliqué favorablement par le gouverneur de la ville de Kinshasa. Ma mission est orientée pour quatre communes, à savoir Ngiri-Ngiri, Kasa-Vubu, Selembao et Bumbu », a déclaré Joséphine Lisika Eseko. Et d'ajouter



Joséphine Lisika entourée par le bourgmestre adjoint de Ngiri-Ngiri, Benjamin Bonioma, et le DG de Culpac, Daniel Santu Biko

: « Vous conviendrez avec moi que nous avons tous besoin de la paix pour la tranquillité et le développement de notre pays, ainsi que des villes propres pour nous protéger contre les maladies telles que la typhoïde, la malaria, la covid-19, et aussi exterminer les moustiques causant plusieurs autres mala-

dies. Aussi, je compte sur votre soutien, tant soit peu moral et matériel pour l'exécution de ce programme humanitaire sur la paix et la salubrité publique ».

Prenant la parole, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a rappelé que le lancement de cette campagne pour la salu-

brité publique intervient après l'élévation de cette femme d'affaires à la dignité d'ambassadrice et servante universelle pour la paix le 14 juin, et la remise des symboles de son statut d'ambassadrice le 4 juillet. Il a souligné que l'axe de lancement de cette campagne de Joséphine Lisika est la paix, la promotion de l'Etat de

droit à travers la promotion des droits de l'homme afin que la jeunesse s'imprègne effectivement de la réalité de l'Etat de droit. « Le pays ne peut se redresser et se développer que par la paix et le respect des droits de l'homme et cela nous emmène à nous préoccuper de la salubrité par l'assainissement de l'environnement à Kinshasa. Et cette femme bienveillante s'est engagée dans cette campagne noble d'assainir l'environnement, avec le soutien total du Culpac. La volonté doit être commune, ce n'est pas seulement l'Etat qui a des devoirs envers les citoyens, mais aussi chaque citoyen à des devoirs envers son pays », a indiqué le directeur général du Culpac.

Le bourgmestre adjoint de la commune de Ngiri-Ngiri, Benjamin Bonioma Iselonge, a, pour sa part, garanti du soutien de la municipalité à ce programme. « La commune de Ngiri-Ngiri est disposée à apporter son aide pour l'avancement du projet. Nous devons être des responsables afin d'être des exemples pour les jeunes. Si le taux de violence a grimpé, c'est parce que ces jeunes n'ont plus de modèles », a-t-il dit en substance. Et s'adressant à l'ambassadrice et servante universelle pour la paix du Culpac, Benjamin Bonioma a signifié : « Vous avez été choisie et nous allons apporter notre soutien pour cette initiative de salubrité publique dans notre commune ».

Martin Engimo

« Vous avez été choisie et nous allons apporter notre soutien pour cette initiative de salubrité publique dans notre commune ».

COVID-19

Pas de relâchement dans la riposte

La réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, tenue le 24 juillet, a connu l'intervention du ministre de la Santé, Eteni Logondo, sur l'évolution de la situation de la pandémie 72 h après la levée de l'état d'urgence. Si l'heure est à la normalisation progressive des activités quotidiennes sur l'étendue du territoire national, le pays reste très vulnérable sur le plan économique.

A la date du 23 juillet, la dernière mise à jour de la situation épidémiologique en RDC indiquait 8767 cas confirmés depuis le début de la pandémie en mars de la même année et 5109 guéris. Entre-temps, les commentaires se multiplient après la levée de l'état d'urgence qui paralysait le pays, et le constat du ralentissement de l'évolution du virus sur le terrain, avec un nombre de plus de plus important de personnes guéries. En effet, le mercredi 1er juillet, le Comité de riposte a enregistré le record de 532 guérisons contre soixante nouveaux cas confirmés et un décès.

Mais l'heure n'est pas au relâchement, réplique-t-on du côté de la ville de Kinshasa. Le gouverneur Gentiny Ngobila a rappelé le port obligatoire du masque et la limitation du nombre de passagers

dans le transport en commun malgré la levée de l'état d'urgence. Un rappel important au regard de l'emballage général constaté à la suite de l'annonce de la levée de l'état d'urgence. En effet, la RDC est loin de voir le bout du tunnel. Une étude d'un cabinet britannique de gestion des risques, Verisk Maplecroft, prévoit des tensions sociales au second semestre de l'année. Elle classe le Congo démocratique parmi trente-six autres pays à risque, dont le Nigeria, l'Algérie, l'Éthiopie et l'Égypte. « Ils seront confrontés à des pics de troubles majeurs, entraînés par une douloureuse reprise économique post-pandémique qui enflammera la colère du public contre les gouvernements », note l'étude. Par ailleurs, le risque d'instabilité restera très élevé au cours des deux à

trois prochaines années : « La RDC fait partie des principaux marchés à surveiller en Afrique ».

La crise du coronavirus a affecté quelques grands secteurs de l'économie nationale. Mais, pour le cabinet britannique, la crise sociale viendra beaucoup plus de l'insécurité alimentaire croissante qui attisera la colère des populations. Nous évoquions dernièrement les pires pertes réalisées par le pays depuis le début de la Covid-19, notamment les diminutions de 40 % des exportations et de 30 % des importations (principalement alimentaire). Toujours par rapport aux chiffres, le think tank RD-congolais « Congo Challenge » a présenté un tableau sombre : une contraction de la demande de la main d'œuvre a moins de 1 %, la disparition d'au moins 7,5 millions d'em-

ploiés directs et indirects (plus de 26 % de la population active), la perte de 50 % d'emplois dans le secteur tertiaire qui est le plus exposé, etc.

Pour contenir les effets désastreux de la covid-19, il faut songer à mettre en œuvre des politiques visionnaires de reprise. Certains économistes recommandent aux autorités RD-congolaises de privilégier une politique macro-économique capable de juguler les pertes et autre distorsion découlant du choc dans l'offre et la demande, de soutenir les entreprises et les ménages et de renouer avec la croissance de la production. Par ailleurs, il faudra injecter suffisamment de ressources tant nationales qu'extérieures pour relever les différents secteurs de l'économie nationale. Mais cela est un autre débat.

Laurent Essolomwa



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

B1, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA



ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les maires de Mvoumvou, de Loandjili et le sous-préfet de Hinda installés

La cérémonie d'intronisation des administrateurs maires de Loandjili, Zéphirin Nguie, et de Mvoumvou, Mberi-Bigny Lauréate, et du nouveau sous-préfet de Hinda, André Guy Edmond Loemba, s'est déroulée la semaine dernière.

Catherine Dekambi Mavougou, le septième administrateur maire de Loandjili, a été remplacé par Zéphirin Nguie. Pour le nouveau administrateur-maire, il s'agit juste d'un changement de locaux. Après huit ans de service passés à la tête de la mairie de Mongo-Mpoukou, il rejoint le quatrième arrondissement. Dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, André Guy Edmond Loemba quitte son poste d'administrateur maire après cinq ans de service, il a été remplacé par Mme Mberi-Bigny Lauréate, ancienne secrétaire générale dudit arrondissement. Avec ce nouveau poste, elle devra décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie des habitants de Mvoumvou. La cérémonie de passation de service des deux nouveaux administrateurs maires s'est



L'administrateur maire Mberi-Bigny Lauréate crédit photo «Adiac»

tenue, il y a quelques jours, en présence du secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Jean Claude

Etoumbakoundou, représentant le préfet et le secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, Pierre Mbola, représentant le président du Conseil départemental et municipal. Après la lecture de la note de nomination et

le procès-verbal de passation de service, les deux nouveaux administrateur-maires ont pris connaissances des éléments de passation de service détaillés sur lesquels ils ont apposé leurs signatures. En plus de cela, un dossier des affaires en instances a été remis au nouveau maire de Loandjili.

Dans la sous-préfecture de Hinda, dans le département du Kouilou, Guy André Edmond Loemba a remplacé le colonel Ndinga-Oba au poste de sous-préfet. La passation de service a eu lieu en présence du secrétaire général dudit département, Désiré Ondongo. Notons que le sous-préfet sortant, empêché pour des raisons de santé, était représenté par le secrétaire général de la sous-préfecture, Esaïe Nsilolou Biankou.

Hugues Prosper Mabonzo

CONSOMMATION

Brazzavillois et Ponténégrins boivent de plus en plus d'alcool

Les statistiques données par l'Association de lutte contre les mauvaises moeurs et stupéfiants indiquent qu'une personne prend sept à douze bouteilles de bière par jour à Brazzaville et Pointe-Noire.

« Dès 6 h du matin et cela jusqu'au soir, dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville, les gens sont dans des débits de boissons, et ce sont des bières qui coulent à flot. Or, l'excès de bière dans l'organisme a des effets très néfastes », a déclaré un médecin à Pointe-Noire abordé sur la question.

En effet, certaines pathologies dont souffrent les Brazzavillois et Ponténégrins sont causées par la dépendance à la bière ou à son excès. A Brazzaville tout comme à Pointe-Noire, sur les abords des artères principales, dans les quartiers, parcelles, restaurants de fortune, l'abus d'alcool a donné naissance à des associations de buveurs. « Certains Ponténégrins et Brazzavillois ont même des mutuelles de consommation d'alcool. Ils consomment ces bières le plus souvent à jeun », s'est plainte une habitante de la ville côtière. Selon le récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé, l'abus d'alcool a entraîné en 2016 plus de trois millions de décès dans le monde. Et plus des trois quarts de ces décès concernent des hommes.

Les conséquences fâcheuses d'alcool

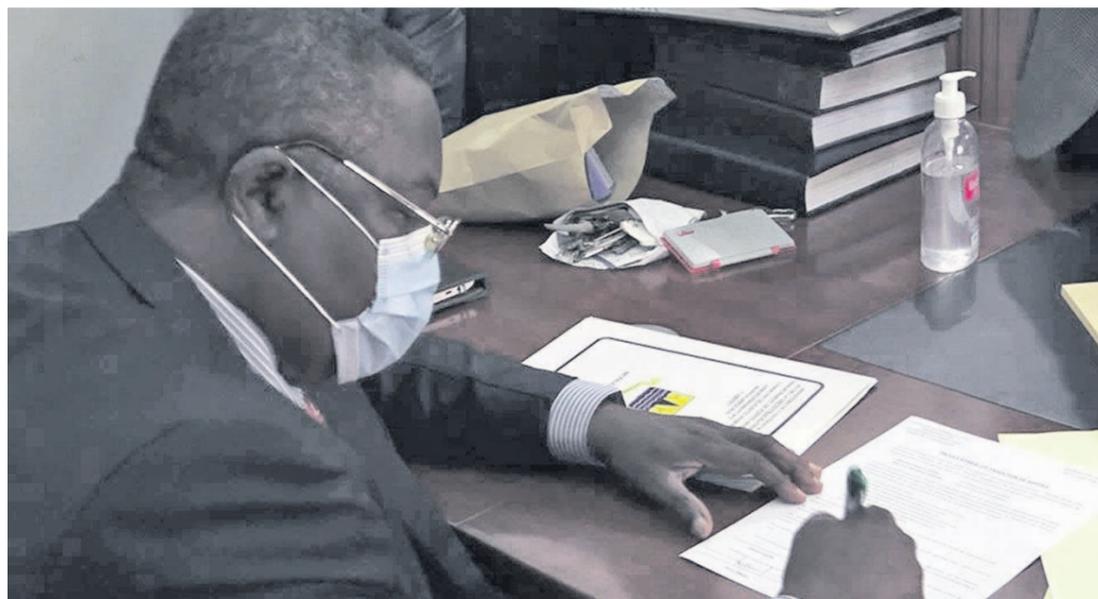
L'abus d'alcool a une grande influence sur le développement de nombreuses maladies, notamment les cancers, les maladies cardiovasculaires et digestives, les maladies du système nerveux et troubles psychiques. L'alcool peut également être à l'origine des difficultés sanitaires plus courantes telles que la fatigue, la paresse, la tension artérielle trop élevée, problèmes de mémoires et de nombreux cas d'accidents de circulation.

Faustin Akono

MAIRIE DE MONGO-MPOUKOU

Zéphirin Nguie passe le témoin à Apollinaire Molobe

La passation de pouvoir entre le nouveau maire de Mongo-Mpoukou, Apollinaire Molobe, et l'ancien Zéphirin Nguie, s'est déroulée le 27 juillet dans ledit arrondissement. La cérémonie a été présidée par le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Jean Claude Etoumbakoundou.



Apollinaire Molobe signant les documents de passation de service crédit photo «DR»

Après près d'une décennie à la tête de la mairie de Mongo-Mpoukou, Zéphirin Nguie a cédé la place à Apollinaire Molobe. Pendant la passation de pouvoir, Zéphirin Nguie a remercié tous ceux qui ont travaillé avec lui. Sans agents municipaux, rien n'aurait été possible avant d'encourager son successeur.

Sous les applaudissements chaleureux de l'assistance, Zéphirin Nguie a passé le relais à Apollinaire Molobe, ancien se-

crétaire général de l'arrondissement 5 de la ville océane. Pour de nombreuses personnes, Apollinaire Molobe a toujours démontré son attachement à défendre son arrondissement. C'est un homme intègre qui s'est impliqué dans de nombreux domaines de l'action municipale. C'est aussi un homme de valeur, un militant de toutes les causes humanistes qui veillera à la solidarité, la tolérance et le partage constituant l'esprit de Mongo-Mpoukou.

Notons qu'après des accolades chaleureuses, le nouveau maire de Mongo-Mpoukou a occupé le fauteuil de maire avec le sourire. Apollinaire Molobe est conscient de la lourde tâche qui lui incombe, à savoir être au service des autres. C'est cette volonté d'agrandir Mongo-Mpoukou et de défendre ses habitants devront guider son action tout au long de son mandat.

H.P.M.

CONCOURS DES AUTEURS-COMPOSITEURS

Une opportunité pour améliorer ses compétences

Le centre d'éducation musicale américain « Music Row 411 » appelle tous les musiciens du monde entier à soumettre leurs candidatures pour son prix Ultimate Songwriter's Sweepstakes (Concours des auteurs-compositeurs ultimes).

Le concours s'adresse aux chanteurs, auteurs-compositeurs et artistes indépendants, qui souhaitent améliorer leurs compétences en composition. En participant à cet appel, les gagnants pourront bénéficier d'une séance de coaching de quatre heures avec un nominé aux Grammy Awards.

Par ailleurs, le concours prévoit comme autres récompenses : une demi-journée de mentorat et d'encadrement artistique d'une valeur d'environ 2 000 dollars, des conseils personnalisés pour sa carrière, un laissez-passer à vie pour tous les accès à la plateforme éducative de Music Row 411 d'une valeur de 1 300 dollars par an accompagné d'un site web personnalisé gratuit d'une valeur d'environ 2 500 dollars.

A en croire les organisateurs, le concours est une possibilité à distance d'étoffer ses connaissances dans le domaine et peut-être pouvoir lancer une



Un auteur-compositeur anonyme/DR

carrière professionnelle. A cet effet, il sera mis à la disposition des lauréats un accès gratuit à une communauté créa-

tive gratuite pour le support et le réseautage, ainsi qu'aux ressources gratuites qui aideront à bâtir une meilleure car-

rière à long terme. En outre, les vainqueurs bénéficieront de séances de questions et réponses hebdomadaires pour

obtenir des conseils d'experts de l'industrie qui ont travaillé avec certains des plus grands noms du secteur tels que Ryan Tedder, Shane McAnnall, Nine Inch Nail, etc.

Ces séances permettront aux participants de se renseigner sur divers sujets, notamment l'utilisation de Tech Music pour écrire des chansons, les attentes des éditeurs de musique, les indispensables à savoir sur la synchronisation, l'expression musicale et son importance, ainsi que les questions juridiques.

Notons qu'un auteur-compositeur est une personne qui compose les paroles et la musique de chansons. Quand elle les interprète également, on parle d'auteur-compositeur-interprète. Si une personne n'écrit que les paroles, il s'agit d'un parolier/parolière, et si elle n'écrit que la musique, il s'agit d'un compositeur.

Merveille Atipo

SÉNAT

Approbation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Réuni en plénière le 28 juillet à Brazzaville, le Sénat a approuvé la prorogation de l'état d'urgence sanitaire de vingt jours à compter du 30 juillet.

Selon le rapport de la Commission affaires juridiques et administratives (CAJA) du Sénat, depuis le 6 juillet 2020, le nombre de personnes déclarées contaminées après tests a plus que doublé en passant de 1550 à 3117.

A l'exception du département du Kouilou, le rapport note que le coronavirus (Covid-19) ne circule presque pas à l'intérieur du pays. La maladie semble s'installer à Brazzaville et Pointe-Noire où elle se développe à un rythme accéléré.

La coordination nationale de riposte à la pandémie a déploré que la prévention globalement bien assimilée au moment de la décision de confiner, se soit peu à peu relâchée. Ce relâchement général se traduit par l'observation des gestes barrières par de nombreux citoyens.

Tout en montant en puissance, le dépistage à grande échelle n'a pas encore pris sa vitesse de croisière. Ainsi au mois de juin, 6548 tests ont été réalisés sur l'ensemble du pays contre 3709 au mois de mai et 1407 au mois d'avril. L'ambition de la coordination nationale est de porter dans un délai raisonnable, de 1800 tests PCR par jour à plus de 3900.

Au regard de la progression de la maladie, les pouvoirs publics ont résolu de prendre les mesures correctives valant reprise en mains de l'ensemble de la riposte nationale contre la pandémie.

C'est pour la 6ème fois que l'état d'urgence sanitaire est prorogé en République du Congo.

Jean Jacques Koubemba

SPECTACLE VIVANT

La compagnie Viluka prépare une tournée internationale

Prélude à la tournée nationale et internationale, la compagnie de danse contemporaine Viluka va tenir une résidence de création en août et septembre à Pointe-Noire.

«Ntimu ba na yo » est la nouvelle création chorégraphique de la Compagnie Viluka mise en scène par le chorégraphe Arsène Kissita avec le concours de Roger Tsiampassi, l'administrateur de la compagnie. Ce

projet a été monté de mai 2019 à Juillet 2020 au siège de la compagnie Viluka. Une période favorable qui a permis de régler les derniers détails et mettre en œuvre tout le déroulé du projet qui commence dans sa phase

pratique le mois prochain.

En effet, la deuxième étape du projet, qui s'étend d'août à septembre 2020 à Ku-Kondé Center à Nanga, sera marquée par la phase dite costumière et de répétition générale du spectacle au cours de laquelle sera peaufinée les derniers détails avant de soumettre le spectacle à la critique des professionnels du spectacle vivant.

La troisième étape du projet est celle de la production en grande première du spectacle, le 24 octobre 2020, à l'Institut français de Pointe-Noire du Congo avant la grande diffusion sur le plan national et international.

Signalons que l'année dernière, la compagnie Viluka s'est produite à l'Espace Mwezi où elle a joué «Ballet», un spectacle de danse. Elle a également joué le spectacle «Le pacte» tiré de l'ouvrage du conteur Nestor Mabiala, au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte matève à Ngoyo. En septembre dernier, Viluka a soutenu la formation de danse couplée à la percussion et au chant donnée par Chrysogone Diangouaya, chorégraphe congolais installé en France.

Hervé Brice Mampouya

